

Journal

Journal de la **FFSB**

Trimestriel : Juillet / Août / Septembre 2012

Belgique-Belgie
P.P. P 102023
1050 Bruxelles 5
BC 0491
Bureau de dépôt
Bruxelles 5
Ch. de Boondael 55

Numéro 115

Regards croisés entre pays,
le Bénin et la Belgique !



Sommaire

Sournal

Journal de la FFSB

Le texte inspire le geste

Trimestriel d'éducation permanente édité par
la FÉDÉRATION FRANCOPHONE DES SOURDS

DE BELGIQUE ASBL.

Rue Van Eyck, 11A /4

1050 Bruxelles - Belgique

Fax : +32 (0)2 644 68 44

Tél : +32 (0)2 644 69 01

E-mail : sournal@ffsb.be

Site web : www.ffsb.be

Spécialisé dans le domaine de la surdité, Sournal traite de divers sujets généraux et fait part des initiatives prises en faveur des sourds et malentendants. Porte-parole de la Fédération Francophone des Sourds de Belgique, tout en conservant son indépendance rédactionnelle, Sournal remplit une mission positive, préventive et constructive. Il favorise ainsi la construction d'un terrain de réflexion, d'entente et d'action entre les sourds, malentendants et entendants.

Éditrice responsable

Martine Fraiture

Rédactrice en chef

Marie-Florence Devalet

Comité de Rédaction

Martine Fraiture
Julie-Anne Berhin
Brigitte Bennert
Alfred Fiévet

Mise en page
Marie-Florence Devalet

Ont collaboré

à ce numéro

L'équipe de la
FFSB-Jeunes
Cédrine Delforge
Les Silencieuses
Namuroises
Patrice Jabeneau
Thierry Adnet
L'équipe Sencity
Bruxelles

Couverture:

Photo de la jaquette du
DVD «Leçon de vie».

LE CONTENU ET LE TON DES TEXTES
N'ENGAGENT QUE LEUR AUTEUR.

Imprimerie SABELPrint SA

Rue Xhaufaire 153

4820 Dison

Tél : 087 31 28 47

Fax : 087 31 25 01

E-mail : info@sabelprint.be

www.sabelprint.be

3	EDITO	
4	DOSSIER	Regards croisés entre pays, le Bénin et la Belgique. Une école africaine qui bouleverse les convictions belges. Le projet bilingue d'Ecole et Surdit�, encore trop m�connu ! «Quand je serai grand, je serai interpr�te pour les Sourds...» Et avec nos interpr�tes, o� en sommes-nous ?
12	ACTUALIT�S	Prix Clinique de Beloeil : un jeu de soci�t� a s�duit le jury. Chuuu Party � Namur, le retour ! Sour'Dimension, un nouveau service pour les Sourds.
16	FFSB-JEUNES	La Conf�rence WFDYS, un avant-go�t des camps � l�tranger. Le Camp Schtroumpfs, un camp tr�s schtroumpf !
18	CULTURE	Etes-vous pr�t � d�couvrir le parfum de la musique ?
20	SERVICE ANIMATION	La surdit� est politique !
23	NOUVELLES INTERNATIONALES	«Je peux rel�guer la surdit� � l'histoire», audisme en Australie, la suite...! Les nouvelles de l'Union Europ�enne des Sourds
26	AGENDA	
30	DU SIGNE AU MOT	

Abonnement au Sournal

Le Comit  de R daction vous remercie du soutien que vous voudrez bien lui apporter en vous abonnant et en versant la somme correspondante au compte du Sournal :

068-2030854-89

10 euros pour l'abonnement d'un an civil

15 euros ou plus comme abonn  de soutien

25 euros pour l' tranger par paiement international

IBAN : BE45 0682 0308 5489 BIC : GKCCBEBB



Le mot de la r daction

Ce num ro est l'occasion de remettre certaines questions   l'ordre du jour. Des questions qui sont primordiales pour la communaut  sourde: l'enseignement aux jeunes sourds et l'interpr tation. Tous les deux posent de gros probl mes chez nous, d'une fa on ou l'autre. Tant t c'est le manque d' rudition des jeunes adultes sourds qui frappe les uns, tant t c'est le manque de connaissance de la langue des signes de ces m mes jeunes adultes. Pour ce qui est de l'interpr tation, on semble tourner en rond, depuis un bon paquet d'ann es maintenant, ... A votre avis, est-on fig s dans notre syst me belge ? Peut-on s'inspirer d'autres pratiques ? Doit-on changer d' tat d'esprit ou de regard par rapport   la surdit  ? Est-on un mod le   suivre ? Je vous laisse en juger au travers de la lecture du dossier de ce num ro.

Vous retrouverez  galement les nombreux articles de nos rubriques habituelles. Et n'oubliez pas de consulter le site de la FFSB (www.ffsb.be) o  vous retrouverez outre l'agenda associatif habituel, les dates et les informations relatives aux nombreux festivals qui se rendent accessibles dans les trois mois estivaux   venir, en esp rant avoir l'occasion de vous rencontrer l -bas !

Bonnes d couvertes !

MARIE-FLORENCE DEVALET,
r dactrice en chef

Edito
de la



Chers Tous,

Pour beaucoup, nous voici d j  aux portes des vacances.

Comme vous l'avez sans doute appris, le Conseil d'Administration de la FFSB s'est agrandi de quatre nouveaux membres depuis l'Assembl e G n rale qui a eu lieu le 12 mai dernier.

Je vous les pr sente : Christine Moysons, devenue sourde   l' ge de 13 ans, travaille dans le domaine de l'audiovisuel ; Christiane Broekman, interpr te en langue des signes que vous connaissez d j  bien ; Fr d ric Bouquelloen, sourd et informaticien et Beno t Seutin, devenu sourd   6 ans et ing nieur en informatique.

Suite   la r union du CA du 12 juin, la composition s'est  tablie comme suit :

Pr sidente : Martine Fraiture
Secr taire : Isabelle Robin
Tr sorier : Fr d ric Bouquelloen
Administrateurs : Christiane Broekman
Christine Moysons
Pascal Andr 
Bernard Fleurus
Beno t Seutin

Il  tait temps que le CA soit renouvel , et par des personnes qui sont vraiment comp tentes car je commen ais   d sesp rer.

D j , les nouveaux membres sont tr s dynamiques et vous verrez certainement des changements dans les prochains mois.

Je formule mon espoir pour que la Communaut  des Sourds devienne plus forte parce que plus unie et non dispers e par des divergences ou rivalit s.

Nous vous donnons rendez-vous   la Journ e Mondiale des Sourds qui aura lieu   Louvain-la-Neuve le 22 septembre 2012.

Bonnes vacances   tous.

MARTINE FRAITURE, pr sidente de la FFSB

Pour soutenir la FFSB

Vous b n ficierez de l'immunit  fiscale pour tout don sup rieur ou  gal   40 euros. Sans votre soutien, la FFSB sera dans l'impossibilit  de continuer le combat men  depuis tant d'ann es.

Notre compte est : 310-0266448-75

Merci de ne pas nous oublier



Regards croisés entre pays, le Bénin et la Belgique !

Une école africaine qui bouleverse les convictions belges

En mars dernier, nous avons reçu une invitation à visionner le reportage « Leçon de vie » diffusé par la chaîne locale NoTélé. Nous en avons déjà entendu parler mais cette fois, on peut vraiment tous voir ce qui se passe dans cette école bilingue révolutionnaire.

Pourquoi révolutionnaire? Parce que le projet pédagogique du Centre d'Accueil, d'Education et d'Intégration des Sourds (cours maternelles, cours primaires, cours secondaires et formation professionnelle) à Porto-Nuevo au Bénin est unique en son genre en tant qu'école pour Sourds. Au travers du reportage (dont il existe deux versions adaptées, l'une traduite en langue des signes et l'autre sous-titrée en français), vous avez l'occasion d'en découvrir les grandes idées : un enseignement entièrement bilingue langue des signes-français destiné aux personnes sourdes et qui s'est ensuite ouvert aux entendants qui intègrent le projet pédagogique. Tous, sans exception, utilisent la langue des signes dans tous les échanges, que ce soit en classe, dans la cour de récréation ou les activités extrascolaires (chant, danses, théâtre, sport,...) qui ont lieu au sein de l'école.

Jusque-là, il était déjà impressionnant de voir que des élèves entendants

rejoignent de leur propre chef un enseignement inédit parce que, entre autres, il leur permet d'atteindre un très bon niveau d'études. Ça l'est encore plus quand on sait que les élèves sourds et les élèves entendants acquièrent le même niveau de compétence et que les uns comme les autres maîtrisent aussi bien le français que la langue des signes alors que chez nous, en Belgique, il est bien connu que les élèves sourds qui terminent leur scolarité en milieu spécialisé de type 7 ont un niveau d'instruction plus que largement inférieur à ceux qui réussissent malgré tout avec succès un parcours intégré dans l'enseignement ordinaire. Ce parcours s'accompagnant le plus souvent par choix ou par la force des choses, d'une rééducation orthophonique au fil des années et d'un mode d'expression presque uniquement oral. Au Bénin, il n'y a pas de médecins ORL, pas de centres de rééducation fonctionnelle, une seule voie s'offre aux Sourds pour l'intégration à la société : le bilinguisme. Ce témoignage a de quoi nous pousser, nous, Européens, à la réflexion sur nos méthodes



d'apprentissage aux enfants sourds destinés à être intégrés dans la société. Pourquoi chez nous la majorité des institutions d'enseignement spécialisé ne parviennent-elles pas à atteindre des résultats comparables à ceux obtenus au Bénin ? Annick Bouffieux, animatrice au sein de l'ASBL Espace Sourds, l'un des partenaires de ce projet de coopération, explique dans le reportage : « Ici en Belgique, les enseignants utilisent un vocabulaire très simple pour enseigner aux élèves, ils ne les stimulent pas assez. » Elle ajoute sans détour qu'« ils doivent faire des efforts, aller plus loin dans leurs cours ».

Quels sont donc les facteurs qui, au Bénin, permettent cela ? Là-bas, pas vraiment d'études scientifiques, pas d'a-prioris sur la langue des signes. Raymond Dodo Sekpon, le directeur de l'école, a rencontré, dix ans après les débuts du projet en 1994, l'ASBL Alpha-Signes pour laquelle le bilinguisme est le fer de

lance de l'instruction aux Sourds, qu'ils soient encore des enfants ou déjà devenus adultes. Les enseignants béninois se sont ainsi formés, dès le départ, à la pédagogie bilingue et contre toute attente, cela réussit très bien ! Tous les enseignants doivent maîtriser la langue des signes à court ou moyen terme. Si le français signé co-existe avec la langue des signes dans cette école, il n'y poserait pas tant de problèmes : soit il y a dans la classe un autre professeur sourd qui s'exprime entièrement en langue des signes et qui travaille en binôme avec le professeur entendant, soit les cours sont expliqués dans les deux langues, d'abord en français signé puis en langue des signes. Enfin, c'est aussi grâce à la présence des élèves entendants en bon nombre qui maîtrisent tous soit le français signé, soit la langue des signes qui se développe parfaitement. En effet, les élèves sourds, lorsqu'ils ne comprennent pas bien les matières acquises, peuvent se tourner vers leurs camarades entendants les plus doués et...l'inverse se produit aussi! Des entendants sollicitent aussi les élèves sourds les plus doués pour se faire expliquer les matières. Les uns et

les autres se côtoient en permanence, jusque dans l'internat et les activités extrascolaires. Voilà comment, la solidarité et l'égalité de traitement Sourds-Entendants vient à bout des préjugés et fait de l'école de Porto-Nuevo l'une des meilleures, tant pour les Sourds que pour les Entendants. Il y a là matière à réfléchir sur la place que nous accordons aux Sourds dans notre société belge. Au Bénin, comme il est expliqué dans le reportage, avoir un enfant sourd est au départ une honte pour la famille, le Sourd y est méprisé à souhait. Le projet de l'école change petit à petit les regards même s'il y a encore du travail à faire.

Dix-huit ans après la création de l'école en 1994, quatre sourds ont obtenu avec succès leur BAC, et bien d'autres ont appris différents métiers. Une ancienne élève est devenue enseignante à l'école et d'autres vont à leur tour le devenir. A l'école des Sourds de Porto-Nuevo, lorsque vous sortez du cursus scolaire, vous pouvez aussi poursuivre une formation professionnelle et l'école vous aide à vous installer à votre compte. En Belgique, semblerait-il, on est toujours « lâché dans la

jungle», comme on dit. Ainsi, à Porto-Nuevo, de nombreux Sourds se sont déjà installés à leur compte ou sont en voie de l'être grâce à l'école.

Raymond Dodo Sekpon, face aux nombreux élèves entendants qui ont acquis des connaissances inégalables en langue des signes, souhaiterait la faire reconnaître au Bénin comme étant une compétence professionnelle à part entière. Est-ce là un vivier de futurs interprètes ? Nous vous donnons rendez-vous en page 8 pour le savoir !



Vous cherchez des informations sur le projet ?

Les liens du reportage sur NoTélé : en langue des signes : http://www.notele.be/index.php?option=com_content&task=view&id=17822&Itemid=163
sous-titré en français : http://www.notele.be/index.php?option=com_content&task=view&id=17824&Itemid=163 Le reportage sera aussi projeté lors de la Journée Mondiale des Sourds à Louvain-la-Neuve le 22 septembre 2012 !

Le DVD du reportage est disponible auprès d'Alpha-Signes, sur demande ! Visitez www.alpha-signes.be et contactez infos@alpha-signes.be.

Le site de l'école de Porto-Nuevo : <http://www.asuno-es-benin.org> où on y retrouve des témoignages des élèves, des présentations des différentes sections, les résultats scolaires, l'histoire du projet et bien d'autres choses intéressantes encore !

Nous en profitons pour saluer Sournal-Bénin, notre petit frère béninois !

Le projet bilingue d'École et Surdit , encore trop m connu !

Chez nous, les classes bilingues de l' cole Sainte-Marie   Namur sont encore trop peu connues par les jeunes parents, malgr  ses douze ans d'existence, les r sultats positifs sur le terrain et les nombreux soutiens au bilinguisme venant des  tudes men es r cemment par des p dagogues, linguistes ou sociologues.

A Sainte-Marie,  cole ordinaire allant de la 1 re maternelle   la 6 me secondaire, rien ne fonctionne comme dans une autre  cole d'enseignement sp cialis  pour les Sourds. Ici, la trentaine d' l ve sourds qui sont int gr s par groupes dans des classes d'entendants   raison d'une classe par niveau, a acc s   tous les cours en langue des signes, ainsi que lors des excursions, visites de mus es et projections de films. Une  cole des devoirs adapt e est organis e apr s les cours. Dans la classe bilingue, il y a deux professeurs. L'un parle, l'autre signe. Le dernier ne traduit pas le premier, il donne le cours en langue des signes, apr s concertation avec son coll gue francophone et r flexion sur les ajustements p dagogiques n cessaires avec ses coll gues signants. Les questions linguistiques propres au bilinguisme langue des signes-fran ais sont travaill es dans le d partement de linguistique des facult s universitaires Notre-Dame de la Paix   Namur.

Pour les cours de fran ais, l'exp rience a montr  que les  l ves sourds profitaient plus d'une p dagogie adapt e   l'enseignement par immersion en langue des signes : ils sont donc retir s de la classe. Si le fran ais fait partie int grante de toutes les mati res, l , la LPC (la Langue fran aise Parl e Compl t e) est utilis e au service du et en lien avec le fran ais  crit et lu. Les enfants sourds doivent ma triser le fran ais lu et  crit, ainsi que toutes les autres mati res,   un niveau  gal   celui des autres  l ves entendants pour obtenir leur CEB (Certificat d'Etudes de Base d livr  au terme des  tudes primaires), la ma trise de l'oral n'est pas un crit re d' valuation. Si l'oralisation n'est pas un enjeu de la r ussite, elle n'est pas frein e par un projet bilingue. Des  tudes montrent que les meilleurs signeurs sont souvent les meilleurs dans la langue parl e du pays concern . Voici ce que nous dit  cole et Surdit  sur cette question de l'oralisation qui pr occupe beaucoup les parents entendants d'enfants sourds et malentendants : « Les 12 ans d'exp rience ont montr  qu'aucun enfant sourd qui pouvait parler n'a  t  frein  dans son apprentissage du fran ais oral. L'enfant peut tr s bien avoir la langue des signes et le fran ais  crit comme langue d'enseignement et continuer   parler   la maison,   l' cole

avec les copains ou les adultes entendants. Venez les voir ! ». De plus, l' cole Sainte-Marie met   disposition un local lors de la pause de midi pour permettre   une logop de de venir tenir des s ances de logop die. Une autre pr occupation souvent entendue dans le monde de la prise en charge m dicale des enfants sourds et donc reprise par les parents entendants est celle du port des implants et appareils auditifs. De mani re ponctuelle, les enseignants sont parfois amen s   aider les enfants   explorer les situations dans lesquelles l'appareil les aide et celles o  il les met en difficult .

Il arrive que l'appareil d concentre ou fatigue l'enfant. L'enseignant lui sugg re alors de le couper. L'appareillage y est vu comme un outil au service de l'enfant sourd et non l'inverse o  l'enfant d pend in vitablement de cet outil. Cette approche conduit souvent   un meilleur accueil et   une meilleure appropriation par l'enfant des b n fices apport s par l'implant ou l'appareil.

Le projet de Sainte-Marie diff re de celui de Porto-Nuevo. Ici les enfants entendants ne sont pas oblig s d'utiliser la langue des signes en classe bilingue, mais ils l'apprennent spontan ment   des rythmes diff rents par immersion et peuvent suivre des cours de langue des signes sur le temps de midi. Voil  pourquoi l'on voit parfois certains d'entre eux s'exprimer spontan ment en langue des signes ! Pour faire partie des classes bilingues, la priorit  est donn e aux fr eres et s eurs entendants des  l ves sourds. Les enfants sourds et malentendants ne sont pas isol s au sein de leur classe ou de leur  cole.   Sainte-Marie, ils sont l'autre norme. Cette approche permet d' viter le sentiment d'isolement ou d'exclusion si souvent d crit par les jeunes adultes sourds d crivant leur parcours scolaire. La richesse des relations de groupe est

accessible aux enfants sourds et malentendants entre eux et avec les entendants. C'est l  aussi un autre avantage majeur commun   tout projet bilingue.

Il est important pour le nouvel  l ve sourd inscrit   Sainte-Marie, comme pour tout enfant, de poss der au moins une langue correctement ma tris e par rapport   son  ge avant l'entr e en premi re primaire ou avant l'entr e en secondaire. C'est le gage d'un acc s   la seconde langue d'enseignement, qu'elle soit le fran ais ou la langue des signes. C'est pourquoi le choix de l'enseignement bilingue est encourag  d s la premi re maternelle. L'enseignement bilingue est un choix p dagogique positif

obtenus par les projets bilingues.

Le d cret de 1998 de la Communaut  fran aise a rendu l gal l'apprentissage par immersion en langue des signes pour l'acquisition des socles de comp tences d finis dans l'article 10 du d cret de 1997. Un d cret de janvier 2009 en a pr cis  les modalit s pratiques, et notamment l'exigence d'une formation sp cifique compl mentaire pour les enseignants se destinant   ce type de cursus.



plupart des enseignants ma trisant la langue des signes au niveau du secondaire et d'une partie du personnel des classes fondamentales, non repris dans le d cret. Le financement par voie d cr tale de la premi re et deuxi me secondaire est envisag  par Madame la Ministre Simonet   partir de septembre 2013, ces classes font   l'heure actuelle l'objet d'un financement partiel et non r current   titre exp rimental. Il n'y a, par contre,   ce jour, pas encore de volont  de financement public pour la suite du cycle secondaire.

Il est crucial pour l'avenir de la communaut  sourde que les  coles pour Sourds dispensant un enseignement de qualit   quivalente   celui des entendants tout en tenant compte de leurs sp cificit s sensorielles, soient maintenues et d velopp es. C'est une des

pr occupations de nombreux Sourds maintenant adultes et de l'European Union of the Deaf qui a r cemment f licit  la Belgique pour l'existence d'un enseignement bilingue de ce type   Namur (voir p.25 de ce num ro !). Et enfin, rappelons que le fait que l'enseignement soit donn  en langue des signes aux Sourds fait partie des exigences de la Convention de l'ONU qu'a ratifi e la Belgique en 2009 et qu'elle est tenue de respecter et d'appliquer sur son territoire.

Il subventionne les enseignants bilingues   raison d'un enseignant pour quatre  l ves sourds ou malentendants par classe. Tout projet bilingue r pondant aux conditions de ce d cret peut  tre subventionn . H las, ces conditions ne s'appliquent encore qu'aux classes maternelles et primaires. Pourtant, la F d ration Wallonie-Bruxelles aurait tout int r t   financer de bons enseignants dans le cadre de plusieurs bons projets d' cole bilingue regroupant de nombreux enfants sourds plut t que des interpr tes et des aides p dagogiques   titre individuel, pour chaque  l ve en int gration. La situation est telle qu'aujourd'hui,  cole et Surdit  doit encore trouver les fonds propres n cessaires au financement de la



pour le bien- tre de l'enfant et pour son niveau scolaire et non un palliatif en cas de difficult s dans un autre syst me  ducatif. Il importe donc aux jeunes parents de recevoir une information compl te avant le d but de la scolarit  de leur enfant. H las, les id es re ues ont la peau dure et les pr jug s contre l'utilisation de la langue des signes dans l'enseignement persistent parfois m me chez des professionnels de la surdit  malgr  les  tudes r centes et les r sultats

encore qu'aux classes maternelles et primaires. Pourtant, la F d ration Wallonie-Bruxelles aurait tout int r t   financer de bons enseignants dans le cadre de plusieurs bons projets d' cole bilingue regroupant de nombreux enfants sourds plut t que des interpr tes et des aides p dagogiques   titre individuel, pour chaque  l ve en int gration. La situation est telle qu'aujourd'hui,  cole et Surdit  doit encore trouver les fonds propres n cessaires au financement de la

Infos

<http://www.ecoleetsurdite.be>
<http://www.facebook.com/ecoleetsurdite>
info@ecoleetsurdite.be

« Quand je serai grand, je serai interprète pour les Sourds... »

« A l'école des Sourds » de Porto-Nuevo, travailler un jour comme interprète en langue des signes est le rêve de beaucoup d'élèves entendants qui y ont suivi leur scolarité depuis tout petits et qui maîtrisent très bien la langue des signes.

Laurence Beer est employée comme interprète en langue des signes au Service d'Interprétation pour Sourds de Bruxelles (SISB). Théodore Kodjevo est enseignant à l'école des Sourds de Porto-Nuevo. Il sait combien ses élèves sourds ont besoin d'interprètes pour pouvoir poursuivre leurs études supérieures et universitaires après avoir obtenu le BAC. Grâce à Jean Pryzklek, coordinateur d'Alpha-Signes, il rencontre Laurence et l'accompagne au cours d'une série de prestations en Belgique. Là, il observe, apprend, et réalise tout ce que le Bénin a encore à mettre en place en matière d'interprétation. Peu de temps après, il fonde l'association des interprètes du Bénin. C'est ainsi que de fil en aiguille, Laurence est invitée à donner une petite formation de base aux futurs interprètes en langue des signes du Bénin à l'école de Porto-Nuevo : une vingtaine de jeunes entendants âgés de 12 à 19 ans qui maîtrisent parfaitement la langue des signes, habitués à interpréter régulièrement pour leurs camarades sourds.

Voilà comment en décembre 2011, pendant une semaine, tous les soirs de 18h à 21h, après les cours de l'école, les bases de la déontologie sont enseignées à de jeunes interprètes très motivés. Laurence raconte: « Le premier jour, je leur ai demandé pourquoi ils souhaitaient devenir interprètes. Tous m'ont répondu «pour aider les Sourds ». J'ai commencé à leur expliquer qu'il y

avait une différence entre le rôle de l'interprète et le rôle du travailleur social et à leur enseigner les trois grands principes de base de la déontologie qui régit le métier d'interprète. Ces trois grands principes sont : le secret professionnel, la fidélité du discours et la neutralité.

Ne connaissant pas la langue des signes béninoise, je ne pouvais pas contrôler les traductions, donc la semaine de formation était axée autour de cette déontologie. Pour ces jeunes-là, devenir interprète cela voulait dire, si on caricature un peu : « défendre le gentil sourd contre le méchant entendant ». Il a fallu, petit à petit, avec des jeux de rôle, leur faire prendre conscience qu'en agissant dans une logique d'assistance, ils n'aidaient pas les Sourds à s'émanciper. Les jeunes jouaient les situations, les rôles des sourds étaient joués par des élèves sourds eux-mêmes, et après on échangeait sur le travail de l'interprète.

C'était assez étonnant de voir que certains ne pouvaient pas concevoir qu'une personne sourde puisse mentir. Voici un exemple d'un jeu de rôle qu'ils ont du faire : une femme sourde rencontre l'interprète et lui confie qu'elle est enceinte. Peu de temps après, elle va chez le médecin avec l'interprète qui doit traduire. Le médecin prescrit un médicament à la femme et lui demande si elle est enceinte. L'interprète traduit. La femme sourde répond « non ». Les jeunes là-bas étaient surpris qu'il ne faille pas intervenir, ... c'est ainsi qu'ils ont appris le principe de neutralité.

Ils ont également pris conscience de l'avantage à utiliser le mode d'expression de l'interprète qui dit « je » au lieu de dire, « il... » ou « elle... » : c'est beaucoup plus simple pour eux de traduire de cette façon. Ils ont eu du mal à s'y faire car ils n'étaient pas habitués. Je



leur ai fait traduire des situations de conflit en toute neutralité, en restant fidèles au discours et en utilisant une voix et une langue des signes qui reflète l'état d'esprit des interlocuteurs. Suite aux échanges, j'ai remarqué que le plus difficile pour ces jeunes, surtout les plus petits, c'est de traduire une situation de conflit entre deux adultes et nous en avons discuté. Je leur ai déconseillé de se mettre dans ce genre de situation.

Ils ont appris aussi que l'interprète doit adapter son vocabulaire en fonction de la personne qu'elle traduit (niveau d'érudition, variantes régionales...), mais aussi son registre de langue. Je leur ai expliqué le principe de l'adaptation culturelle, autrement dit pouvoir expliquer, au cours d'une traduction, quelles sont les références culturelles de la personne que l'on traduit. Je leur ai aussi conseillé de se renseigner sur l'objectif de la prestation à l'avance et d'adapter leur habillement à la situation.

Nous avons également travaillé sur la qualité de la langue, je leur ai demandé de rechercher les expressions typiques des Sourds, leur ai expliqué l'importance de faire la différence entre le français signé utilisé dans les cours et la langue des signes en situation d'interprétation, surtout hors de l'école. Je les ai incités à chercher à visualiser ce qu'ils expliquaient pour pouvoir l'interpréter correctement en langue des signes. Ils ont pu s'aider du dictionnaire visuel que j'avais apporté et que j'ai laissé là-bas pour eux.

Nous avons parlé aussi de certains problèmes ou situation qu'eux, en particulier, rencontrent très souvent. Ils doivent souvent traduire pour un ami sourd, je leur ai conseillé de ne

pas le faire, mais de plutôt demander à un autre interprète de le faire, qui lui, sera plus neutre. Chez nous en Belgique, les femmes et les hommes sont égaux l'un devant l'autre, de façon très générale, mais au Bénin c'est légèrement différent, les hommes se considèrent encore supérieurs aux femmes. J'ai conseillé aux jeunes d'adapter leur interprétation aussi en fonction des spécificités culturelles de leur pays que je ne pouvais pas leur enseigner. Enfin, au terme de la semaine, ils tous reçu une copie du code de déontologie



des interprètes en langue des signes ainsi qu'une copie de la charte des sourds de la Fédération Francophone des Sourds de Belgique. Les Sourds qui ont assisté aux leçons

d'interprétation par curiosité étaient surpris de découvrir, au travers de cette charte, les droits des Sourds. En partant, j'ai conseillé aux béninois de créer leur propre fédération des Sourds et de créer un service d'interprétation au sein de l'école (dans un premier temps). Ce sont des structures que je juge complémentaires à la création d'une association d'interprètes. >>



Laurence dit avoir adoré cette expérience. Elle-même a un diplôme de professeur de français et de pouvoir enseigner aux jeunes béninois les subtilités de

son travail d'interprète a été très exaltant pour elle. Nous pouvons nous réjouir qu'elle ait partagé un bout de son expérience avec nous. La collaboration entre la Belgique et le Bénin ne se terminera certainement pas de sitôt.





MARIE-FLORENCE DEVALET

Et avec nos interprètes, où en sommes-nous ?

Vous n'êtes pas sans savoir que chez nous en Belgique francophone, la pénurie d'interprètes touche tout le monde, non seulement les personnes sourdes, mais aussi toute la vie associative autour d'elles. Dans tous les cas de figure que vous pouvez rencontrer vous savez que vous risquez fort de ne pas trouver d'interprète... Depuis le temps, une petite synthèse de la situation s'impose...

D'après ABILS, l'Association Belge des Interprètes en Langue des Signes, on dénombre en Belgique francophone une vingtaine d'interprètes reconnues pour la Région de Bruxelles-Capitale et la Wallonie réunies. Mais, sur le terrain, il faut savoir que les interprètes français-langue des signes travaillent souvent à temps partiel. En réalité si on totalise les heures prestées par les salariées et les indépendantes disponibles, on arrive à un total de moins de 8 équivalents temps plein. En outre la moyenne d'âge de ces vingt interprètes est de 47 ans et comme nous le savons bien, il n'y a toujours pas de formation en interprétation LSFB-français, la relève n'est donc pas assurée.

Et pourtant, du travail pour les interprètes, il y en a ! Les rapports des services d'interprétation pour sourds sont sans équivoque : la demande ne cesse d'augmenter. On demande des interprètes pour le domaine :

- juridique, administratif (tribunaux, consultations d'avocat, de notaire, la commune, ...),
- social (rencontre avec un assistant social, services d'aide aux familles, à la jeunesse, recherche de logement, ...)
- médical (consultation d'un médecin généraliste ou spécialiste, hospitalisation, ...)
- professionnel (réunion d'entreprise, réunions d'associations de sourds,

entretiens d'embauche, formations en entreprise...)

- des loisirs et de la culture (visite guidée, salon, exposition, théâtre, conférences, offices religieux, ...)
- de l'éducation (enseignement secondaire, supérieur, formations, réunions, ...)

Puisque un interprète français-langue des signes doit pouvoir effectuer des prestations dans ces différents domaines, il faut leur donner une formation solide. Mais il n'y en a pas. Comment cela se fait-il ?

Par le passé, l'Institut Saint Laurent à Liège et l'Institut Fernand Cocq à Bruxelles ont organisé deux sessions de formation d'interprète LSFB-français entre 2002 et 2005. Mais depuis lors, ces institutions ont refusé de poursuivre la mise en place de ces cursus car les unités de formation délivrées aux étudiants ne leur permettaient pas d'acquérir toutes les compétences nécessaires pour devenir interprète LSFB-français. De plus, le nombre de personnes inscrites était trop peu élevé. Depuis, plus aucune formation initiale n'a été mise en place.

Par la suite, l'absence de formation et le nombre restreint d'interprètes diplômées et motivées ont conduit les services d'interprétation pour

sourds à proposer une deuxième liste de personnes disponibles pour les traductions nécessaires. Cette liste est appelée la liste des « translittérateurs ». Le propos qui a été défendu est de mieux répondre à la demande de certaines personnes sourdes qui



était d'adapter la communication à leurs besoins. Hélas, le travail de ces interprètes qui « adaptent la communication » n'est pas encadré et sur le terrain, le travail réalisé se rapproche de l'interprétation, mais sans garantie de qualité ni de respect du cadre déontologique.

L'Association Belge des Interprètes en Langue des Signes (ABILS) se bat activement depuis longtemps pour la reconnaissance du statut d'interprète LSFB-français. Il est donc important pour les personnes sourdes et les interprètes diplômées, que la fonction soit définie et qu'il n'y ait pas de confusion entre les différentes personnes qui interviennent dans une

situation de traduction. ABILS ne remet pas en cause le fait que les « translittérateurs » soient nécessaires, mais souhaite que la différence entre les deux professions soit bien nette et que chacune d'elles soit encadrée.

Pour ce qui est de la formation, il serait incorrect de dire que rien n'est fait pour remédier à la situation. Il était question que l'université de Lille 3 qui propose un master d'interprétariat en langue des signes, ouvre une formation spécifiquement dédiée aux étudiants belges titulaires d'un baccalauréat et ayant suivi au moins 9 unités de formation en langue des signes de promotion sociale. Une convention de coopération devait être conclue entre l'Université de Lille 3 et les établissements de promotion sociale chargés de l'organisation des unités de formation spécifiques à la LSFB. Cependant, la mise en place et le début de la formation qui étaient prévus pour septembre 2012 ont pris du retard. ABILS soutient cette initiative, mais elle est aussi convaincue qu'il est indispensable de mettre en place une formation équivalente en Belgique. C'est dans ce sens qu'ABILS a remis un projet de formation « bac et master » au cabinet Marcourt.

La plateforme Christian François, quant à elle, souhaite mettre sur pied des formations continues pour les interprètes déjà formés, ainsi qu'un tutorat sur base de critères d'admissibilité précis. Cela permettra à de futurs interprètes de se former sur le tas, avec un encadrement, en attendant que la formation master ne se mette en place. ABILS soutient ces projets et estime qu'il s'agit d'un moyen efficace de lutter contre la pénurie, régulièrement invoquée pour embaucher des personnes non formées et non encadrées. Ce sont autant de mesures de transition qui permettront aux personnes sourdes de voir leur droit à une communication de qualité respecté.

Infos

Source : www.abils.net, avec leur aimable autorisation. N'hésitez pas à consulter de temps en temps les actualités d'ABILS !

Prix Clinique de Beloeil : un jeu de société a séduit le jury



Le Prix Clinique de Beloeil, cofondé par les associations le CREE, l'APEDAF et la FFSB en 2002, a été décerné le jeudi 7 juin dernier à l'ASBL Espace Sourds. Ce fut aussi l'occasion de voir les lauréats précédents présenter leurs réalisations.

Le Prix Clinique de Beloeil soutient la réalisation de projets dont l'objectif est de promouvoir l'accès à l'Éducation, l'Enseignement et la Culture pour les enfants sourds, et ce souvent par le biais de la langue des signes. En 2012, sur cinq projets soumis au jury du Prix Clinique de Beloeil, Espace Sourds a été sélectionné pour recevoir 25 000 euros de subventions pour la réalisation d'un jeu de société permettant d'améliorer l'éducation à la santé des enfants sourds, tout en enrichissant leur connaissance de la langue des signes sur ce domaine particulier qui est encore, à l'heure actuelle, trop peu abordé avec eux. Ce jeu se présentera sous la forme de questions-réponses où enfants comme adultes auront la possibilité de choisir leur langue ou mode de jeu.



son projet par le biais d'une vidéo en langue des signes. Le projet retenu consistait à subventionner la création d'un dictionnaire de la langue des signes consultable gratuitement sur internet et qui présente les signes des différentes régions de Belgique francophone (Liège, Namur, Mons, etc.), leur origine ainsi que des exemples et des

Ils pourront découvrir la question soit avec un DVD en langue des signes, en langue française écrite ou à l'aide des deux. Espace Sourds compte utiliser les brochures qu'ils ont déjà réalisées autour de l'éducation à la santé pour enrichir le jeu. Les questions-réponses permettront aussi aux enfants d'acquérir non seulement des connaissances générales, mais aussi des bons réflexes à adopter en matière de prise en charge de sa santé. Il leur permettra de mieux comprendre nombre de mécanismes physiologiques et d'acquérir des connaissances anatomiques indispensables. Enfin, le jeu sera utilisé en tant que support pédagogique en milieu scolaire et animé par les animateurs d'Espace Sourds dans un premier temps, mais il sera aussi destiné à la famille. Telle est l'idée qui a retenu l'attention du jury.

Au cours de la soirée, l'équipe de LSFb qui était lauréate en 2010, a eu l'occasion de présenter l'avancée de



définitions.



L'association espérait pouvoir regrouper 5000 signes dans ce dictionnaire qui doit bénéficier à terme à un large public composé d'enfants sourds et de leurs parents, mais aussi à toute personne désireuse de s'initier à la langue des signes. A l'heure actuelle, le projet a pris du retard dans son exécution, mais reste en bonne voie avec la création, notamment, du programme qui doit permettre le traitement de la base de données du

dictionnaire. LSFb a demandé au jury si l'exécution du projet pouvait être reportée d'un an. La demande a été acceptée.

En 2009, c'est le Centre Francophone de la Langue des Signes qui a reçu une subvention pour réaliser des livres illustrés de contes bilingues français-langue des signes, accompagnés chacun d'un DVD où les contes sont signés et sous-titrés. Quatre livres de trois contes chacun, et quatre DVD sont sortis en 2011 et deux autres sont en cours de finalisation. Le CFLS a parlé, pour excuser son retard, de la difficulté technique à laquelle il a été confronté pour réaliser un tel projet. En effet, le projet « Raconte-moi en signes » est novateur et demande à ses exécutants d'acquérir des compétences qui n'avaient jusque là jamais été exploitées au sein du CFLS.

Myriam Dom, la représentante du service éducatif des Musées Royaux des Beaux-Arts s'est également présentée sur place pour effectuer un petit feedback au sujet du DVD « Promenades contées, promenades signées » qui a été réalisé en 2010 avec le soutien du Prix Clinique de Beloeil. Si le premier DVD a bien été réalisé depuis longtemps déjà, le second DVD, sorte de making-of du premier expliquant la démarche d'un point de vue pédagogique vient de l'être. Il a été brièvement présenté à l'occasion de la soirée.

Chuuut Party à Namur, le retour !

Venez nombreux à Namur le samedi 8 septembre 2012 pour le lancement d'une nouvelle série de « Chuuut party ». Une nouvelle équipe motivée de quatre personnes (sourdes et entendants) reprend le flambeau ! Le principe reste le même : 2h de silence, des jeux, des animations, de l'intégration et de la bonne humeur !

Qui sommes-nous ?



Murielle Bertrand
Administrative/comptable
chez C.B.M.
Sourde



Jennifer Goris
Ouvrière chez Colruyt
Sourde



Françoise Mélotte
Enseignante
Entendante



Sophie Antoine
Educatrice spécialisée
Entendante

Le lieu

Comme précédemment, la « Chuuut Party » aura lieu au centre de Namur dans le café « Hémisphère Sud ». Ce café se situe à 10 minutes à pied de la gare. La fête aura lieu entre 19h et 21h pour permettre à tous de rentrer en toute sécurité.

La « Chuuut Party » se déroule à l'étage dans une ambiance chaleureuse avec un bar dédié.



Pourquoi ce concept ?

Nous avons précédemment participé aux « Chuuut party » à Namur et ce concept nous avait beaucoup séduites toutes les quatre. Mais l'intérêt des participants avait peu à peu disparu, ce qui nous avait fort déçues. Nous trouvions que c'était une bonne façon de faire connaître le monde des sourds aux personnes entendant, et aux personnes sourdes de s'intégrer facilement avec des entendants. Nous avons donc décidé de recommencer ces « Chuuut Party », **un samedi tous les deux mois**. Nous avons choisi de garder le même lieu qu'auparavant car il se prêtait bien au concept. Il y sera naturel de pratiquer la langue des signes et chacun aura l'occasion de faire un effort pour s'adapter à l'autre. Cela permettra aussi un lieu d'échanges et de nouvelles rencontres.

Comme le souligne Murielle, dans le monde, la majorité des personnes sont entendantes. D'après son expérience, en général, les sourds ignorent les personnes qui sont motivées à apprendre la langue des signes. Il nous semble donc important de créer un échange entre les deux mondes. Un autre objectif des « Chuuut Party » serait donc de permettre d'éviter les obstacles à la communication entre sourds et entendants et de créer un lien entre eux.

Alors, n'hésitez plus, et passez la porte de ce monde silencieux avec nous ... !

Sour'Dimension, un nouveau service pour les Sourds

Depuis peu, un service de permanences mobiles intitulé « *Sour'Dimension* » voit le jour. Dans 10 communes du Brabant wallon, des permanences sont organisées et assurées par une assistante sociale entendant qui connaît la langue des signes.



L'objectif du service Sour'Dimension est d'une part, de veiller à répondre individuellement aux demandes formulées par les Sourds et malentendants dans le respect de leur culture, de leur identité et de leur intégrité en tant que personne et, d'autre part à leur assurer l'accès à l'information et aux services de la commune et du CPAS au même titre qu'une personne entendant.

Considérant que le phénomène de la surdité touche 8% de la population belge, le CPAS de Chaumont-Gistoux a décidé, en concertation avec l'association socio-culturelle des sourds et malentendants du Brabant wallon, de lancer un nouveau projet pilote afin de remédier à un manque cruel de structures pouvant répondre aux besoins des personnes sourdes et malentendantes. Le service Sour'Dimension organise des permanences dans 10 communes

du Brabant wallon. A savoir:

- Braine-l'Alleud
- Chastre
- Chaumont-Gistoux
- Genappe
- Lasne
- Perwez
- Rixensart
- Tubize
- Walhain
- Wavre.



Ces communes partenaires ou en cours de partenariat, mettent à disposition, soit dans les locaux du CPAS, soit dans ceux de l'Hôtel de Ville, un bureau pour que l'assistante sociale puisse recevoir en toute confidentialité les personnes sourdes ou malentendantes qui se présenteront.

Sont concernées :

- les personnes sourdes
- les personnes malentendantes
- les personnes atteintes d'une déficience auditive (due à l'âge, à un accident, à une maladie, etc.)
- les personnes dont un proche est touché par la surdité.

Le service peut apporter un soutien pour toute demande, d'ordre:

• administratif, social, culturel, financier, etc.

Les objectifs du service sont :

- de permettre l'accès à l'information des personnes sourdes et malentendantes au même titre qu'une personne entendant,
- de permettre l'autonomisation de la personne sourde dans le respect de sa langue et de sa culture.

Horaires des permanences:

- de 9h00 à 16h00, sans rendez-vous le matin et sur rendez-vous l'après-midi.

L'assistante sociale partira de la demande de l'intéressé et tentera d'y apporter une réponse individualisée. Les demandes pourront être multiples et variées et sortir, bien entendu, du

cadre classique des missions des CPAS.

Le service tente de mettre en place une aisance maximale au niveau de la communication (sms, mail, tchat,

afin de bien visualiser l'accès aux locaux. Prochainement, une vidéo de présentation du service, en langue des signes, sera diffusée. Cette vidéo sera réalisée avec l'aide de Rebecca Vangansbeke, personne sourde

Une aide et un soutien sur dimension... pour toute personne sourde ou malentendante ou pour ses proches.

vidéo-conférence) de manière à ce que certaines demandes puissent être traitées sans qu'il faille se déplacer au bureau. Par exemple, devant l'embarras que créent les communications téléphoniques pour la personne sourde ou malentendante, l'assistante sociale pourra servir d'intermédiaire. Ainsi, une demande par sms suffira si une personne veut confirmer, permuter ou annuler un rendez-vous médical. Dans l'attente d'un site web, le service a édité une page Facebook où l'actualité et les évolutions du projet sont mises en ligne. Les photos des différents lieux de permanences sont d'ailleurs publiées systématiquement

Dès aujourd'hui, n'hésitez pas à contacter la coordinatrice du service afin de connaître les jours et le lieu de sa présence dans votre région.

Cédrine Delforge

Sour'Dimension - Coordinatrice du service de permanences mobiles pour personnes sourdes et malentendantes.

Attachée au CPAS de Chaumont-Gistoux.

GSM/SMS: 0479/40.00.24

cedrine.delforge@publilink.be

Le projet Sour'Dimension bénéficie du soutien de la Ministre de la Santé, de l'Action sociale et de l'Egalité des chances de la Région wallonne, du Ministre de l'Emploi de la Région wallonne et de la Province du Brabant wallon. Le projet est à l'initiative du CPAS de Chaumont-Gistoux, en partenariat avec les CPAS de Braine-l'Alleud, Chastre, Genappe, Lasne, Rixensart, Tubize, Walhain, Wavre et la commune de Perwez.

La conférence WFDYS, un avant-goût des camps à l'étranger !

Vous rappelez-vous lors de la dernière Assemblée Générale de la FFSB-Jeunes, le 10 décembre, une activité avait été prévue pour après l'A.G., mais étant donné que cela a duré beaucoup plus longtemps que prévu avec les modifications du Règlement d'Ordre Intérieur, l'élection des nouveaux membres du comité, l'activité a été annulée... mais pas oubliée !

Cette activité portant sur une conférence sur le camp WFDYS par les participants qui se sont rendus en Afrique du Sud a pu être donnée le 9 mars à la Maison des Sourds, en collaboration avec CJSB.

Amandine le Maire, Julie Carlier, Inès Guerreiro et Maxime De Volder, les 4 participants wallons du camp ont donné une conférence animée, débutant par un quizz sur WFDYS, sur l'Afrique du Sud et le camp bien sûr ! Les groupes formés pour le quizz se sont vus attribuer un nom identique à ceux des groupes formés lors du camp WFDYS, c'est-à-dire les noms des Big Five, les 5 animaux les plus emblématiques d'Afrique du Sud.

Ce chouette quizz a été suivi d'une conférence sur WFDYS par Lars Knudsen, ancien membre du comité qui a terminé son mandat lors de l'Assemblée Générale qui se déroulait directement après le camp.

Pour terminer, chaque participant a pu raconter son expérience, avec des photos et des vidéos projetées sur grand écran.

Nous espérons avoir donné envie aux jeunes de se porter candidats aux prochains camps internationaux!



Le Camp Schtroumpfs, un camp très schtroumpf !

Depuis 4 ans déjà, l'idée d'organiser un camp en collaboration avec la Jong-Fevlado et FFSB-Jeunes titillait nos envies. Et nous avons fait en sorte que cette simple idée émergée lors d'une réunion devienne réalité !

Le fameux camp a eu lieu du 27 au 30 avril et a réuni une trentaine de jeunes wallons et flamands, y compris les membres du comité.

Quelle belle réussite ! Le programme avait tout pour nous plaire, des conférences, des jeux de réflexion, de travail d'équipe, de leadership, des activités dehors et à l'intérieur, des défis de groupes, etc.

C'était encore mieux que ce à quoi nous nous attendions, les jeunes sourds flamands et wallons se sont très bien intégrés et nous n'avions dès lors plus l'impression du tout de vivre dans une Belgique partagée entre wallons et flamands, mais bien dans une seule Belgique unie.

De plus, les t-shirts des participants, des membres du comité et des cuisiniers portaient les couleurs de la Belgique ainsi qu'un dessin de Schtroumpf. Pourquoi un camp intitulé « Schtroumpf » ? Evidemment parce que la BD est symbolique de la Belgique et les Schtroumpfs étaient parfaits pour réaliser un « village » intégrant wallons et flamands!

Il est sûr que ce camp a changé quelque chose et apportera beaucoup de positif pour le futur et certainement, une union plus régulière des flamands et wallons! Déjà rien qu'après le camp, les jeunes sourds se sont mutuellement informés des activités de leurs clubs respectifs et s'y sont rendus !

Un grand merci à chacun des membres du comité, des bénévoles, des participants et des parents cuisiniers pour leur énorme enthousiasme !

(Visitez le site du camp : <http://camp.ffsbjeunes.be> pour y découvrir d'autres photos)



Concept visuel et l'Aroma Jockey – Sencity Amsterdam



Êtes-vous prêt à découvrir le parfum de la musique ?

L'artiste Signmark – Sencity Utrecht

Intro asbl, JongFevlado, la FFSB-Jeunes et la FFSB s'associent pour organiser Sencity Bruxelles, le 1er septembre à l'Ancienne Belgique. Sencity est un événement multi-sensoriel pour les jeunes sourds et malentendants, mais aussi les entendants. Grâce à un programme innovant et unique, tous les sens sont stimulés et Sencity rend la musique possible pour les sourds. Sencity est une initiative de Skyway Foundation et a déjà été organisé plus de trente fois dans le monde entier depuis 2003.

Un concept innovant international

Sencity est une expérience multi-sensorielle unique qui promeut la culture sourde. Le concept a remporté un succès auprès des communautés sourdes en Hollande, en Finlande, en Afrique du Sud ou encore en Angleterre et s'exporte cette année à Bruxelles ! Inspirée de la culture sourde, Sencity vise à rendre l'impossible possible comme la musique pour les sourds. En effet, les sourds peuvent ressentir la musique grâce aux sens : le toucher, la vue, l'odorat et le goût. Pour rendre la musique accessible à tous, Sencity utilise donc des installations sensorielles uniques et innovantes. Grâce à

un 'Sensefloor', un concept vidéo innovant, des danseurs en langue des signes, un 'Aroma jockey' qui diffuse des senteurs dans la salle, ou encore des jeux de lumière, tous les sens sont stimulés pour créer une expérience sensorielle mémorable (cf. encadré).

Une rencontre au sein de la culture sourde

Sencity souhaite promouvoir et faire découvrir la culture sourde et montrer sa richesse. Par exemple, les musiciens et les artistes qui se produisent durant Sencity sont sensibles à la culture sourde et souhaitent que leur art soit accessible à la communauté sourde. Aussi certains artistes

sont eux-mêmes issus de la culture sourde.

Pendant l'événement, le dialogue entre les sourds et les entendants est encouragé. Pour cela, l'échange entre les cultures est facilité grâce à des interprètes qui sont à disposition du public durant la soirée. Sencity souhaite également inspirer son public en montrant que l'impossible est possible.

Une équipe créatrice de sens

Sencity Bruxelles est organisé en collaboration avec une équipe de jeunes motivés qui s'appelle les Sensemakers. L'équipe est composée de jeunes sourds, d'étudiants en

communication et en écoles de langue des signes. Sencity les invite à penser en possibilités et non en limites en participant à l'organisation d'un événement innovant. Au-delà de l'organisation, les jeunes réalisent leur propre challenge et travaillent ainsi sur leur développement personnel. De plus, grâce à leur implication et l'interaction entre les jeunes sourds et entendants, Sencity Bruxelles s'informe sur la culture sourde belge afin de la promouvoir durant la soirée. Sencity est donc un événement qui rassemble différentes cultures durant une soirée festive !

Une expérience multi-sensorielle !

FEEL : Le 'SenseFloor' est un équipement unique et novateur. Ce sol vibrant sera installé sur le sol de l'Ancienne Belgique. Le 'Sensefloor' répond aux fréquences de la musique et s'allume de toutes les couleurs. Ainsi les vibrations de la musique seront ressenties grâce aux mouvements de vos pieds !

SMELL : L'AromaJockey' transforme les émotions de la musique en senteurs grâce à un système expérientiel. Une senteur différente est choisie pour chaque chanson et est diffusée sous forme de fumée odorante dans la salle.

TASTE : Un 'FoodJockey' est présent pour éveiller vos papilles et transformer la musique en goût. Un traiteur créera des encas uniques mélangeant harmonieusement des saveurs sucrées/salées et proposera des boissons au goût unique.

SEE : Jeux de lumière, concepts vidéo et danseurs stimuleront la vue des spectateurs. Des danseurs en langue des signes (Signdancers) seront aux côtés des

Le FoodJockey créateur de glaces – Sencity Amsterdam



artistes sur la scène. Les 'Signdancers' travaillent sur l'interprétation de la musique en amont. Ainsi, ils offrent au public bien plus qu'une simple traduction des paroles, mais une véritable interprétation émotionnelle du message et du rythme de la chanson.

HEAR : Groupes et DJ's avec des concepts vidéos innovants joueront sur la scène principale durant la soirée. Des artistes locaux et nationaux se produiront.

DETENTE : Des masseurs, des coiffeurs, des maquilleurs créatifs compléteront l'expérience sensorielle vécue.

Infos

www.your-sencity.com
www.youtube.com/skywayfoundation
<http://tiny.cc/sencitybrussels>
 Et pour plus d'information vous pouvez contacter : blandine@your-sencity.com !

**L'article vous a donné envie de vivre l'expérience unique Sencity ?
 Rendez-vous le 1er septembre à l'Ancienne Belgique !**

UNE FENÊTRE OUVERTE SUR LE SERVICE ANIMATION

Sur cette page, le service Animation souhaite vous informer de ses activités passées et à venir.

La surdit  est politique !

La politique, cela semble parfois compliqu  ou ennuyeux. Et pourtant, elle est tr s importante. Parler de la surdit , c'est parler de politique. Quelques r flexions sur le sujet.

Aristote, philosophe grec de l'Antiquit , a d fini l'humain comme « animal politique ».

Ce qui serait proprement humain, c'est la participation   la vie de la cit .

Il parle de la voix : commune aux hommes et aux animaux, elle permet d'indiquer la joie et la peine. Le discours, lui, est proprement humain, permet d'exprimer l'utile et le nuisible, le juste et l'injuste ; l'homme est le seul   avoir un sentiment relatif au bien et au mal, et c'est « la communaut  de ces sentiments qui engendre famille et cit . »

Par ailleurs, Aristote pensait que les sourds  taient « irr m diatement ignorants », car sans langage. Nos lecteurs et les personnes qui fr quentent les sourds savent bien que ce n'est pas le cas. Il y a,   l'origine de cette m prise, une confusion sur le statut de la langue des signes,   qui on ne reconnaissait pas le statut de vraie langue, permettant la construction et l'expression d'une pens e  labor e.

Cette confusion, qui entra ne une discrimination bas e sur le crit re de l'audition, est de l'audisme id ologique.

Il est remarquable que le m me philosophe pense que la politique est quelque chose d'important et

d nigre les personnes sourdes.

Il y a un audisme id ologique, inconscient, qui exclut les personnes sourdes de la politique. Une des sources de cet audisme est de confondre la pens e avec un de ses moyens d'expression (la langue orale) : on imagine qu'une personne qui ne s'exprime pas par la voix serait d pourvue de pens e.

La politique garde cette importance du langage oral : le parlement, c'est un lieu o  on parle ; voter, c'est donner sa voix   quelqu'un. La voix, c'est- dire que la personne va parler en mon nom, elle va parler   ma place. On le

voit, la politique a un lien fort avec la langue, elle se compose en grande partie d'actes de paroles.

Importance de la politique

Pourquoi vouloir la politique, alors, si cela semble difficile ? La politique est importante   deux titres pour les personnes sourdes.

Premi rement, la personne sourde est une... personne, c'est- dire un citoyen. La participation d'une personne sourde est importante comme l'est celle des autres citoyens.



Elle a,   ce titre, le m me souci du bien commun. L' conomie, l'emploi, l'environnement, l' nergie, la propret  publique, la justice et on pourrait en citer bien d'autres, sont des choses publiques : le fait d' tre sourd ou entendant (ou homme ou femme ; ou jeune ou  g , etc.) n'intervient pas.

La seconde raison est que la personne sourde est... sourde.   ce titre, les questions relatives   la surdit , tr s politiques, doivent  tre d battues par les personnes sourdes elles-m mes. On pourrait r sumer la question politique de la surdit  : faut-il la soigner, la gu rir, ou laisser les personnes sourdes exister, entre autre, en tant que personnes sourdes ? Cette question ne porte pas en fait que sur la surdit  : y r pondre, c'est parler de la soci t  que nous voulons. Comment gu rir, soigner, r -adapter, etc. la surdit  est une question technique ; comment sourds et entendants peuvent co-exister et interagir est une question politique.

R duire le handicap ne passe pas que par la r duction de la d ficience. Parfois m me, au contraire, c'est en voulant ne traiter que la d ficience (r parer l'oreille, faire parler les sourds), qu'on aggrave le handicap.

Concr tement...

La politique, ce n'est pas que les ministres qu'on voit   la t l vision. Il existe beaucoup de mani res de faire de la politique.

Vie associative

En prenant une vision large de la politique, on peut y int grer la vie associative, au sens o  il s'agit du

travail collectif, dans lequel il faut prendre des d cisions ensemble dans le cadre des projets communs. Le tissu associatif est d velopp  dans le monde de la surdit  ; de nombreux comit s sont compos s de personnes sourdes b n voles. Se rassembler, discuter, interpeller : c'est de la politique !

Conseils consultatifs

Certains niveaux de pouvoir ( tat f d ral, communes, ...) pr voient des conseils consultatifs des personnes handicap es. Les d cisions importantes leur sont soumises et ils remettent un avis. L'obstacle majeur   la participation est la question de l'interpr tation : les interpr tes sont rares et elles ont un co t. Les conseils refusent parfois d'assumer ces co ts, ce qui en exclut la personne sourde.

Alice Leidensdorf, jeune sourde, a  t   lue au Conseil de la Jeunesse et fait aussi partie de son conseil d'administration. Elle coordonne  galement le groupe de travail sur le handicap. Les frais d'interpr tation sont couverts.

Il existe une commission, mise en place lors de la reconnaissance de la langue des signes en 2003, la Commission consultative de la langue des signes. Celle-ci rend des avis au monde politique en mati re de langue des signes.

 lections

Les  lections communales auront lieu en octobre 2012. Pour les personnes sourdes aussi, la question de l'accessibilit  des  lections se pose.



Le probl me n'est pas tant d'aller voter, que d'acc der   l'information permettant de se forger un avis citoyen.

Sites d'informations g n rales

La R gion bruxelloise et la Wallonie ont chacune mis en ligne un site internet d'information sur les



PATRICE JABENEAU



élections.

Constatant que les textes y étaient longs et parfois complexes, nous leur avons envoyé un mail pour demander s'il était possible d'intégrer des vidéos en langue des signes.

Le site bruxellois d'information sur les élections 2012 (<http://bruxelleselections2012.irisnet.be>) nous a répondu que cela n'a pas été prévu avec le prestataire de service (l'entreprise à qui on confie la création du site) et que le budget n'a pas été prévu.

Le site wallon n'a pas répondu à ce jour (<http://elections2012.wallonie.be>).

On le voit, il existe deux sites d'information. Partant de l'idée que certaines des informations sont identiques, ne pourrait-on faire un seul site, et, avec l'argent économisé, travailler à son accessibilité, en y incluant des vidéos en langue des signes? C'est ce que nous allons proposer au politique.

Partis politiques

Nous avons envoyé un mail au CdH, au PS, au MR et à Ecolo pour leur demander leur programme en termes d'accessibilité pour les personnes sourdes. Les réponses sont sur notre site internet (<http://www.ffsb.be/?q=node/4531>).

Vous pouvez aussi vous présenter comme candidat. En Wallonie et à Bruxelles, les lois prévoient un droit: les personnes handicapées qui exercent un mandat politique peuvent avoir une personne de confiance. Pour les personnes sourdes, cela peut

être quelqu'un qui interprète. C'est le cas par exemple de Fatiha Mettoui, conseillère communale sourde à Berchem-Sainte-Agathe.

Obstacles...

Le manque de communication adaptée et de connaissance du monde politique lassent parfois les personnes sourdes qui parlent de politique en disant « ce sont des trucs d'entendants ». Vous l'aurez compris : il n'y a pas de « trucs

inclusion, qui transpose la convention des Nations Unies sur les Droits des personnes handicapées. Les personnes sourdes y ont activement participé, avec le soutien du service animation de la FFSB. Une enquête sur l'accessibilité des élections pour les personnes handicapées a été ouverte et traduite en langue des signes (<http://www.allervoter.opinionline.be>).

Les participations et engagements politiques, rares encore aujourd'hui, sont encourageants.



d'entendants », de questions qui ne concerneraient que les personnes capables d'entendre. En pensant cela, les sourds s'excluent eux-mêmes.

...et solutions : Bonnes pratiques et pistes d'amélioration

En Région de Bruxelles-Capitale, la Ministre en charge des Personnes handicapées, Evelyne Huytebroeck, a invité le secteur à participer à une concertation dans le cadre de l'élaboration du futur décret

La FFSB-Jeunes a organisé un forum politique, dans lequel les participants ont pu travailler la question des revendications politiques. La FFSB a animé la participation au décret inclusion. Le 15 juin, l'ASMT a organisé une activité sur les élections communales en présence de représentants de partis politiques. D'autres initiatives doivent apparaître au sein des personnes sourdes pour participer. La FFSB, dans le cadre de ses activités d'éducation permanente, veillera à en développer.

« Je peux reléguer la surdité à l'histoire », audisme en Australie, la suite... !



Dimitry Dornan, au centre, lors de la remise de son Prix.

Dans la précédente édition du Sournal, nous vous avons présenté un cas d'audisme en Australie. Dimitry Dornan, médecin ORL de son état, récompensée par le prix de femme d'affaire de l'année 2011, avait osé déclarer lors de cette cérémonie qu'elle pouvait débarrasser le monde de la surdité, cela par la vente de ses implants cochléaires. De plus, elle compare la déficience auditive à la polio donc un fléau à éradiquer d'urgence !

Après avoir contacté la Fédération des sourds d'Australie du New South Wall, nous avons appris que cette communauté australienne avait été vexée par ces propos, ces horribles projets médicaux et que leur identité et leur culture sourde en avaient été profondément bafoués.

Nous venons d'entrer en contact avec l'A.F.A et nous vous promettons de plus amples informations dans le prochain numéro.

Nous désirons par la même occasion savoir ce que la notion d'audisme évoque réellement aux Sourds australiens, sont-ils conscients de cette discrimination ?

Dimitry Dornan n'a pas répondu à leur invitation à la Journée Mondiale des Sourds 2011, un faire-part lui sera envoyé pour 2012.

L'insulte a traversé l'Océanie et les océans, jusqu'aux Etats-Unis. Poursuivant nos recherches sur ce brûlant sujet, nous avons découvert que l'association américaine de lutte contre l'audisme, association de défense des droits des Sourds, de leur langue et de leur culture, l'A.F.A: Audism Free America, a rédigé une lettre à Telstra, l'organisation qui a promu Dimitry Dornan «Business woman 2011 ».

Dans ce courrier il est demandé que le Prix décerné au Docteur Dornan, qui ne le méritait point, lui soit retiré, et que l'on fasse des excuses publiques aux Sourds.



Les nouvelles de l'Union Européenne des Sourds

La FFSB s'est rendue à l'Assemblée Générale de l'EUD qui est toujours assortie de séminaires, du 17 au 20 mai dernier à Copenhague au Danemark.

C'est l'occasion pour nous de voir où on en est en matière de défense des droits des personnes sourdes en Europe. Cette année, le thème de la rencontre européenne était les Seniors. Comment les valoriser, comment les défendre et mieux les intégrer à la société ?



La Convention de l'ONU

L'EUD effectue un travail de recherche autour de la Convention de l'ONU relative aux Droits des Personnes Handicapées (CDPH) en collaboration avec l'EDF (European Disability Forum) pour ce qui est des questions qui concernent les personnes sourdes. Pour ce faire, il réalise des enquêtes. Hélas, il n'est pas toujours facile pour eux de faire redescendre ces enquêtes au niveau national. Pour cela, il sollicite l'aide des Fédérations nationales des Sourds.

L'EUD a insisté lors du séminaire sur les Seniors, sur l'importance de les prendre en compte

lorsque l'application de la Convention est analysée. Il en va de même pour les enfants sourds pour qui ce sont encore souvent les parents qui prennent la parole ou la plume. L'EUD a signé avec la Fédération Mondiale des Sourds (ou World Federation of the Deaf - WFD) lors de l'Assemblée Générale, un protocole de collaboration et d'organisation du travail effectué par l'EUD et la WFD autour de l'évaluation de l'application de la CDPH pour les personnes sourdes.

Signspeak

Signspeak est un projet qui a démarré voilà maintenant deux ans, impliquant l'EUD et dont l'objectif est de développer une nouvelle technologie basée sur la vision artificielle pour traduire les langues des signes exprimées de manière fluide en texte écrit. Cela permettra à terme de développer des services à la communauté sourde et bien entendu d'améliorer la communication des Sourds avec les personnes qui ne maîtrisent pas la langue des signes. Les résultats du projet bénéficieront aussi à l'industrie pour améliorer la communication entre l'homme et la machine par la gestuelle.

Vous voulez en savoir plus ? Visitez www.signspeak.eu, qui est traduit en quatre langues parlées dont le français et en langue des signes internationale.

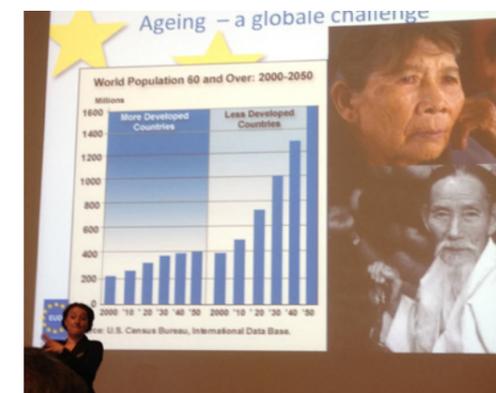


Les Seniors sourds

Au cours du séminaire sur les Seniors sourds on a beaucoup parlé de la plus-value qu'ils apportent à la communauté sourde et de la valeur des échanges intergénérationnels. Ils sont dépositaires d'une histoire, d'une expérience qui s'inscrit dans la culture sourde elle-même.

La question des maisons de repos pour les futurs Seniors sourds a aussi été discutée. Tous regrettent que le formidable projet de Gelderhorst aux Pays-Bas, une maison de retraite entièrement conçue pour les sourds (Pas au courant ? Lisez le dossier du Sournal n°110) ne soit pas plus courant en Europe.

Au cours du séminaire, on s'est aussi rendu compte que le problème de beaucoup de Seniors, qui est de comprendre les interprètes professionnelles, touche tous les pays d'Europe. Souvent, les Seniors maîtrisent des variantes linguistiques différentes et d'un autre âge que celles qui sont enseignées aux interprètes en formation aujourd'hui. Cela les conduit à faire appel à un membre de leur famille, par exemple, pour traduire, et ce, au risque que ce soit au détriment de la déontologie. Une solution séduisante et envisageable est de faire appel à des médiateurs intergénérationnels qui peuvent les accompagner dans de nombreuses étapes de la vie quotidienne. Les Seniors sourds éprouvent aussi des difficultés à se former aux nouvelles technologies qui leur permettent de mieux communiquer. Là aussi les médiateurs auraient un rôle à jouer.



Rapport d'activité 2011

L'EUD a présenté son rapport d'activité 2011. Il est consultable sur www.eud.eu. Ce rapport sera distribué à tous les députés au sein du Parlement européen. Ainsi, ils sauront ce que revendiquent les personnes sourdes.

La Déclaration de Bruxelles

La Déclaration de Bruxelles qui a été signée par les Fédérations nationales des Sourds (Pas au courant ? Lisez le Sournal n°109 p.6) en 2010 a servi à appuyer la demande de reconnaissance de la langue des signes dans différents pays. Elle a bien été utile à l'Islande et au Portugal qui, en 2011, sont arrivés à leurs fins.

L'accès aux services d'urgence du n°112

La « Déclaration écrite sur la nécessité de l'accessibilité des services d'urgence du 112 » a été signée par 483 membres de la Commission européenne grâce au travail de l'EUD et du soutien des Fédérations nationales (Pas au courant ? Lisez le Sournal n°113, p.25)

Autres préoccupations de l'EUD

Beaucoup d'écoles spécialisées pour Sourds ferment leurs portes faute d'élèves inscrits. Pour pouvoir mener un combat à l'échelle européenne autour de ce problème, l'EUD souhaite mener une enquête directement auprès des élèves sourds, soit de l'enseignement ordinaire, soit de l'enseignement spécialisé afin de récolter leurs avis et leur degré de satisfaction.

L'EUD voudrait aussi que la langue des signes internationale soit reconnue par l'Europe. Ce projet est toutefois suspendu car il a été estimé par l'EUD et ses membres que la reconnaissance de la langue des signes dans tous les pays membres était une première étape essentielle.

Tout n'a pas été dit sur ces pages ! Nous vous invitons à consulter notre vidéo en langue des signes « Retour d'informations sur l'AG de l'EUD » et sa traduction en français sur notre site ! Vous y accéderez via notre page d'accueil ou via les actualités de la FFSB www.ffsb.be et pourrez y récolter davantage d'informations, si ce n'est déjà fait.

Visitez aussi www.eud.eu !



Agenda des associations affiliées

Juillet / Août / Septembre 2012

BRUXELLES

Fédération Royale des Associations des Sourds de Bruxelles et des Faubourgs (FRASBF)

Maison des Sourds

Rue Saxe Cobourg 38 - 1210 Bruxelles

Tél / Fax : 02 218 32 22

Portes ouvertes tous les vendredis à partir de 19h00

Renseignement sur le programme :

animateur@maisondesourds.be

Agenda non reçu.

Centre Socioculturel et Sportif du Foyer des Sourds et Malentendants A.S.B.L.

Local : Rue de la Charrette, 15 - 1200 Woluwe St Lambert

Siège : Chaussée de Roodebeek, 346 Bte 1 -

1200 Woluwe St Lambert

Tél ou Fax : 02/305.00.87

E-mail : cscs.info@fsmtds.be

Lundi 16 14.00 50+
Vendredi 20 18.00 Amis de Woluwe : pas de réunion du comité

Août 2012

Dimanche 5 Pas de réunion des Amis de Woluwe

Jeudi 2 17.30 F.S.M. : pas de réunion du comité

Vendredi 17 18.00 Amis de Woluwe : comité

SEPTEMBRE 2012

Dimanche 2 15.00 Amis de Woluwe : réunion amicale

Jeudi 6 17.30 F.S.M. : comité

Vendredi 14 18.00 Amis de Woluwe : comité

Lundi 17 14.00 50+

JUILLET 2012

Dimanche 1 13.00 Amis de Woluwe : mini-golf au Stade Fallon

16.00 Amis de Woluwe : réunion amicale

Jeudi 5 17.30 F.S.M. : comité

Samedi 7 10:00 W.S.S.B. Pétanque : tournoi amical de pétanque

LIÈGE

Sur'Cité

Rue Waleffe 2 - 4020 Liège

Tél : 04 341 39 96 - Fax : 04 344 10 06

E-mail : surcite@gmail.com

Agenda non reçu.

CHARLEROI

Association (Sportive) des Sourds et Malentendants de Charleroi

Local : «Le Gazo» - Rue du Calvaire 2A - 6060 Gilly

Tél / Fax : 071 35 02 54

E-mail : asmcharleroi@hotmail.com

Portes ouvertes tous les 3e dimanches du mois à 14h00

Agenda non reçu

TOURNAI

Association des Sourds et Malentendants du Tournaisis

Local : «Centre de Rencontre des Sourds» (CRS) -

Rue Blandinoise 28 - 7500 Tournai

Tél / Fax : 069 84 18 59

E-mail : info@sourds-tournai.be

Samedi 18 12.45 Pétanque avec différentes sections de l'A.S.M.T. au Centre de Rencontre des Sourds (accueil à 12h45 et souper à 19h30).

JUILLET 2012

Dimanche 1 11.30 Réunion mensuelle. Plat : tomates-crevettes, frites et dessert

Jeux de cartes « Manille » et pétanque.

Samedi 21 12.45 Pétanque Open, organisé par S.C.S. Tournaisis au C.R.S. (accueil à 12h45 et souper à 19h30).

Vendredi 20 au dimanche 22 Dinant (Kayaks-Aventure : (Challenge Mont Blanc) compris dans le prix de l'hôtel. Déjeuner et souper organisé par le club jeunes Sourds et Malentendants du Tournaisis.

PS : Travaux à l'A.S.M.T. en juillet et en août 2012.

Août 2012

Samedi 4 Voyage organisé par le comité de la R.A.S.T.

Dimanche 5 Le Centre de Rencontre des Sourds sera fermé.

Lundi 6 au vendredi 9 Stage en Langue des Signes : formation intensive, animations et visites culturelles. Pour tout renseignements, contactez-nous aux coordonnées indiquées ci-dessus.

SEPTEMBRE 2012

Samedi 1 13.00 Pétanque (Champ. Francophone Tête à Tête) organisé par la Ligue Sportive Francophone des Sourds).

Mardi 4 17.00 Entraînement de Bowling au « Clovis ». Bowling (Champ. Francophone Individuel), organisé par R.L.S. Bruxelles. Pétanque (Champ. Francophone Doublettes), organisé par A.S.S.M. Charleroi.

Mardi 18 Visite de la « Boulangerie Pasquier » à Arras.

Jeudi 20 19.00 Entraînement de Badminton.

Jeudi 20 18.30 Table ronde entre les personnes sourdes et entendants au Centre de Rencontre des Sourds.

Samedi 24 Journée Mondiale des Sourds et la FFSB à Louvain-La-Neuve.

Mardi 25 : 18.30 Entraînement de Bowling au « Clovis ».

MONS

Société Royale Silencieuse Boraine-Mons

Rue du Temple 2 - 7011 Ghlin

Tél / Fax : 065 88 59 17

Agenda non reçu

VERVIERS

Amicale Silencieuse de Verviers

Rue Fontaine-au-Biez - 4802 Heusy

Tél / Fax : 04 365 55 45

Portes ouvertes le 1er dimanche du mois à partir de 14h00

SEPTEMBRE 2012

Dimanche 2 10.00 Tournoi de pétanque

JUILLET ET AOÛT 2012

Fermé.

Association Socioculturelle Namuroise des Sourds et des

Malentendants

Rue Baron Fallon 32B - 5000 Namur
Tél /Fax : 081 30 06 62

Salle «Chalet» : Rue du Cimetière 25 - 5100 Jambes

SEPTEMBRE 2012

Dimanche 2	10.00		6è tournoi de l'amicale de pétanque à Verviers
Mercredi 12	14.00	Lioba	50+ jeux de loisirs
Samedi 22			A Louvain-la-Neuve : Journée Mondiale des Sourds
Dimanche 23	14.00		Conférence de la «Croix rouge» Croque-Monsieur
Samedi 29			7è finale tournoi de l'amicale de pétanque à Arlon

JUILLET 2012

Mercredi 11	14.00	Lioba	50+ jeux de loisirs
Dimanche 29	14.00		Jeux de cartes « UNO » Réunion ordinaire Croque-Monsieur

AOÛT 2012

Mercredi 8	14.00	Lioba	50+ jeux de loisirs
Dimanche 19	10.00		5è tournoi de l'amicale de pétanque au Cercle Liège
Dimanche 26	12.00		4è Jeux « Magical Time » Cochon à la broche.

**Vous cherchez de l'information ?
Prenez le réflexe www.ffsb.be !**



LE SITE INTERNET DE LA FFSB, C'EST :

- ☞ De nouvelles actualités chaque semaine
- ☞ Toutes les annonces de la Fédération en langue des signes
- ☞ Des offres d'emploi dans le domaine de la surdité
- ☞ Des informations sur la surdité sur l'espace documentation
- ☞ Toutes les coordonnées des associations
- ☞ Les coordonnées des associations et des instituts qui organisent des cours de langue des signes
- ☞ Un accès direct vers l'information sur les services de la FFSB
- ☞ Et bien d'autres choses encore !

Autres annonces

ARTS ET CULTURE

JUILLET 2012 : pas d'activité prévue.

AOÛT 2012 :

Samedi 25 à 14h à La Louvière, visite guidée du Musée communal Jankelevici avec analyse des sculptures de cet artiste mondialement connu qui a légué beaucoup de ses œuvres à la commune où il a vécu de longues années. Visite en langue des signes par notre présidente, Anne Clossen.

SEPTEMBRE 2012 :

Samedi 15 et dimanche 16. Journées du Patrimoine à Bruxelles. Thème 2012 : « L'Art construire » Arts et Culture vous fera découvrir trois lieux originaux de St Gilles en langue des signes.

OCTOBRE 2012 :

Samedi 20 : excursion d'une journée à Verviers
Matin : visite guidée du centre Aqualaine mettant l'accent sur le riche passé économique et artistique de la ville
Après-midi : balade dans la ville

Pour toute précision, contactez : president@artsetculture.be ou secretaire@artsetculture.be

Attention, le Service d'Interprétation pour Sourds de Wallonie (SISW) a déménagé depuis le 30 mai 2012 !

La nouvelle adresse est :
SISW asbl
Rue des Croisiers 9/3
5000 Namur

Les numéros de téléphone et de fax restent inchangés.

ATELIERS DU MONCEAU

Aide aux sourds et malentendants

Rue de l'Avenir 75
4460 Grâce-Hollogne
Tél. : 04/239.70.10
Fax : 04/239.70.14
GSM : 0478/23.48.18 (SMS uniquement)
E-mail : laure.fiasse@dumonceau.be
alain.klinkenberg@dumonceau.be



**Réparation de palettes
Fabrication de châssis en bois
Fabrication de caisses et caissettes
Rabotage industriel**

**Petite menuiserie
Fabrication de pallox's
Mise en caisse
Placards**

**1^{er} atelier européen bilingue langue des signes – français
Vous êtes sourd(e) ? ... Nous vous proposons du travail**

PUBLICITE

Contes et légendes

Remettez les lettres dans le bon ordre. Vous obtiendrez un personnage de contes et légendes.

1		5	
2		6	
3		7	
4		8	

Donnez maintenant à chaque signe, le chiffre qui lui correspond.

Solution au jeu «Le Cinéma» du Sournal n°114

SOLUTIONS

1		5	
2		6	
3		7	
4		8	

Donnez maintenant à chaque signe, le chiffre qui lui correspond.



FFSB ASBL

FEDERATION FRANCOPHONE
DES SOURDS DE BELGIQUE

JOURNÉE
MONDIALE DES
SOURDS



FFSB-Jeunes

19^E JOURNÉE MONDIALE DES SOURDS

22 SEPTEMBRE 2012 À LOUVAIN-LA-NEUVE

AULA MAGNA
PLACE RAYMOND LEMAIRE, 1
1348 LOUVAIN-LA-NEUVE



ENTREE GRATUITE

www.ffsb.be

☎ 02/644.69.01 📠 02/644.68.44

@infos@ffsb.be



EDITEUR RESPONSABLE : FFSB, MARTINE FRATURE, WWW.FFSB.BE